



Versement minimum a un huissier

Par **Sara23**, le **08/04/2022** à **10:26**

Bonjour.

Voila ma question j'ai un huissier (*NOMS INTERDITS SUR CE SITE*) qui n'arrête pas de me harceler pour une dette de 270e.

Je lui ai expliqué par mail que je ne pouvais pas donner la totalité. donc sur leur site j'ai vu que l'on peu payer en plusieurs fois j'ai donc fait un versement de 90e mais elle continue de me harceler . elle me réclame la totalité est elle dans son droit et que puis-je faire merci

Par **Marck.ESP**, le **08/04/2022** à **10:34**

Effectivement, l'huissier n'est pas obligé de vous accorder un étalement de votre dette.

De toute façon il ne peut vous saisir sans titre exécutoire.